

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2008

LOGEMENT ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION - (n° 1207)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 74

présenté par
M. Piron, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 2

À la dernière phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« potentiel »,

insérer le mot :

« financier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.